

ETUDIER SA REGION : LA REGION OCCITANIE

Tâche complexe : Vous êtes un homme politique et vous allez devoir présenter votre région lors d'un congrès qui aura lieu en Chine.

Vous devrez donc leur faire comprendre **les caractéristiques de la région et l'organisation du territoire régional** :

Votre secrétaire vous a déjà préparé quelques références bibliographiques et quelques documents à consulter.

Si vous n'y parvenez pas seul, vous avez droit à demander à votre secrétaire de vous faire un mémo rapide sur les éléments principaux à étudier.

Biblio/sitographie :

Vidéo : Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, les forces d'un territoire

<https://www.youtube.com/watch?v=VXflEveksKw>

Site région :

<https://www.laregion.fr/Un-nouveau-territoire-33814>

<https://www.laregion.fr/Profil-geographique-et-administratif-du-territoire>

• Données socio-démographiques

	Région	Total France métropolitaine ou moyenne française ou rang
Superficie en km ²	72 7724	2
Population en milliers au 01/01/2014	5 724,7	8,7 % de la population française
Densité de population en habitants par km ²	78,7	116
Taux de variation annuel moyen de la population entre 2006 et 2011 en %	1	0,5
PIB régional en milliards d'€ en 2012	150,4	7,2 % du PIB de la France
Taux de pauvreté monétaire en 2011 en % (part de la population vivant sous le seuil de pauvreté)	17,0	14,3
Taux de chômage au 3 ^e trimestre 2014	12,1	10,4
PIB par habitant en euros en 2012	25 220	12
Taux de réussite aux baccalauréats (toutes séries) en 2013	88	86,8

Source : INSEE.

• Filières

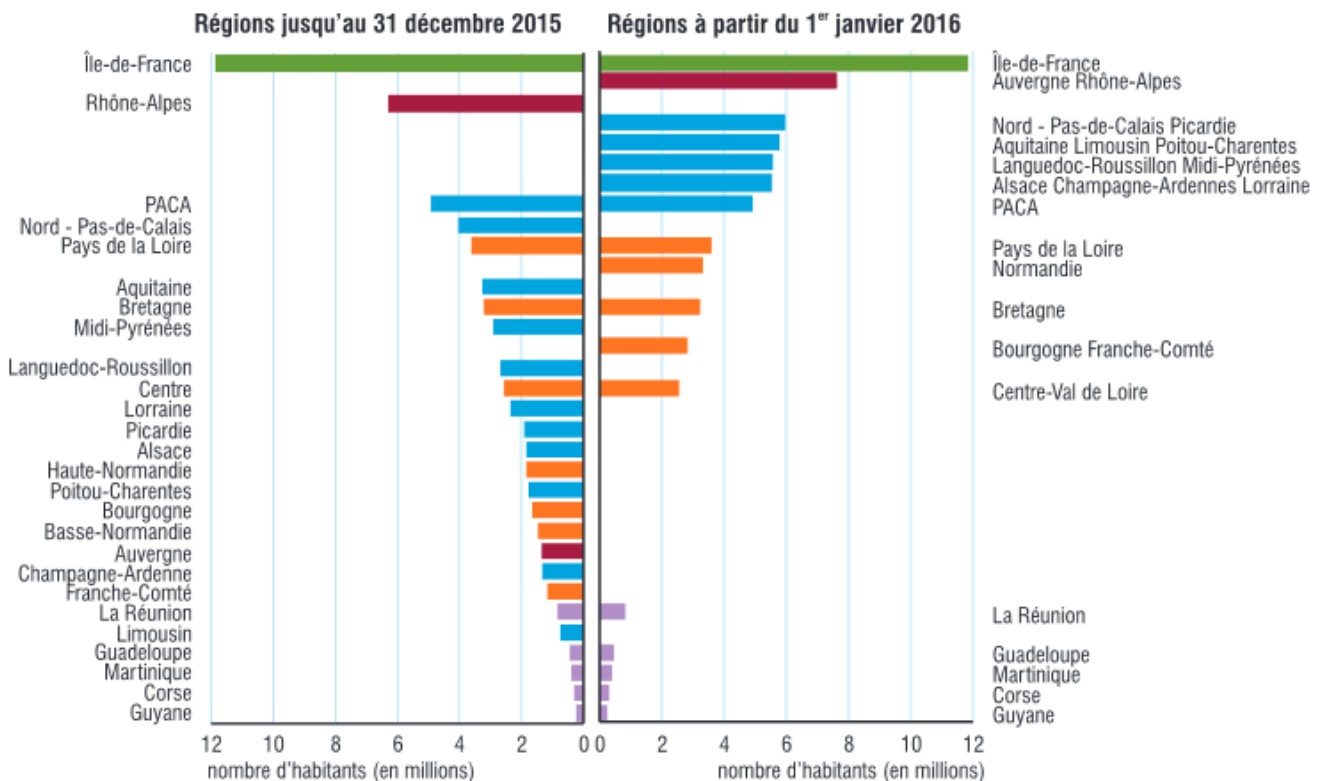
Les cinq principaux secteurs d'activités au 31 décembre 2013

Secteurs d'activités ¹	Part du secteur	Part du secteur
	dans l'emploi salarié dans la région, en %	dans l'emploi salarié en France, en %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13	12,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	11,4	12,2
Construction	6	5,8
Autres activités de services	5,7	5,5
Transports et entreposage		5,6

1. Hors secteurs principalement non marchands.

Source : INSEE, estimations d'emplois, 2015.

2. Population des actuelles et nouvelles régions en 2011



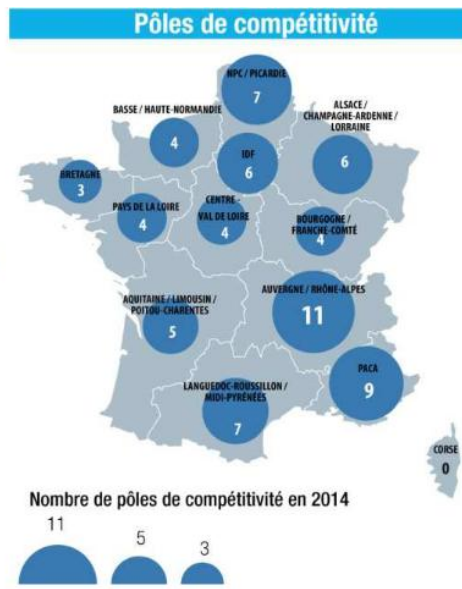
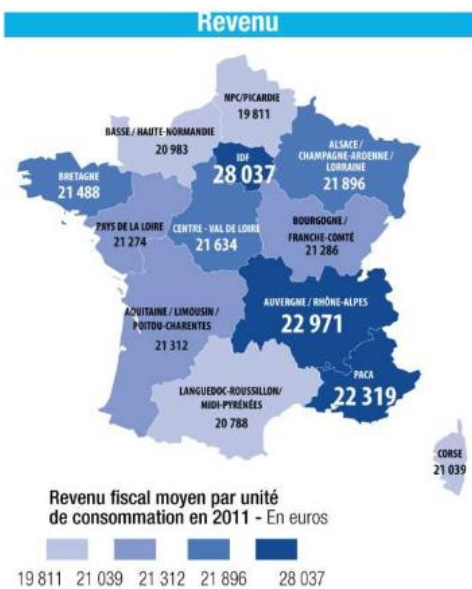
Champ : France, hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2011.

La naissance d'un géant de l'agriculture

L'union entre Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées donnera naissance à un géant national de l'agriculture a expliqué Camille de Caix, de la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Languedoc-Roussillon). La future région se situera en effet au deuxième rang au nombre d'exploitations (78 000, dont 39 % en L.-R.), de territoire (3,5 millions d'hectares de superficie agricole utilisée, 28 % en L.-R.) et d'emploi agricole (140 000 actifs permanents, 39 % en L.-R.). Mais elle proposera également la plus importante surface de vigne de l'Hexagone avec 273 000 hectares (dont 86 % en L.-R.) ce qui constituera le plus important vignoble mondial. La grande région se situera par ailleurs à la troisième place pour la surface en forêt (2,4 Mha, dont 45 % en L.-R.) et les productions végétales (4,4 milliards d'euros, 55 % en L.-R.) et compte 7 000 établissements (49 % en L.-R.) spécialisés dans l'agroalimentaire, soit la troisième région de France dans ce domaine.

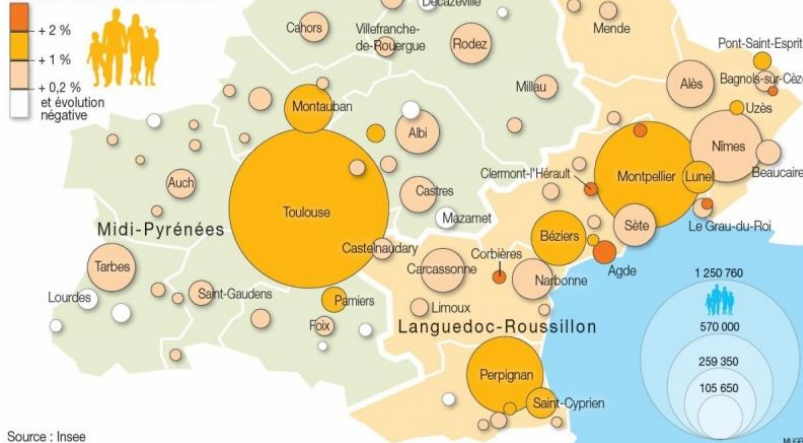
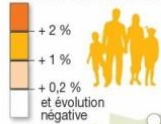
<http://www.midilibre.fr/2015/05/03/>



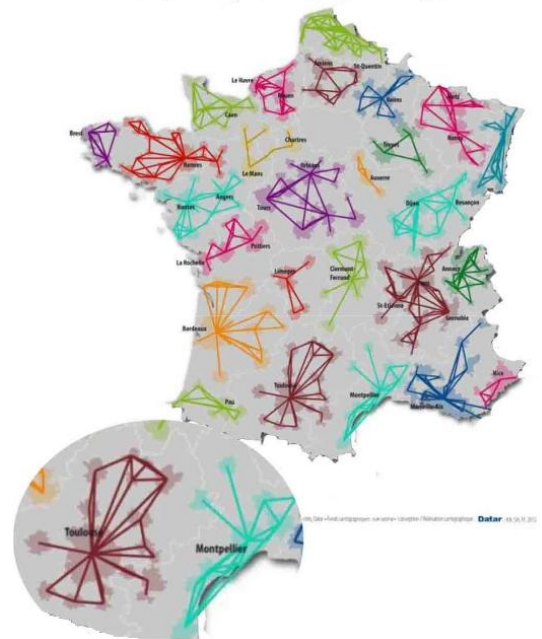
Aires urbaines : un littoral mieux structuré

Population au 1^{er} janvier 2012

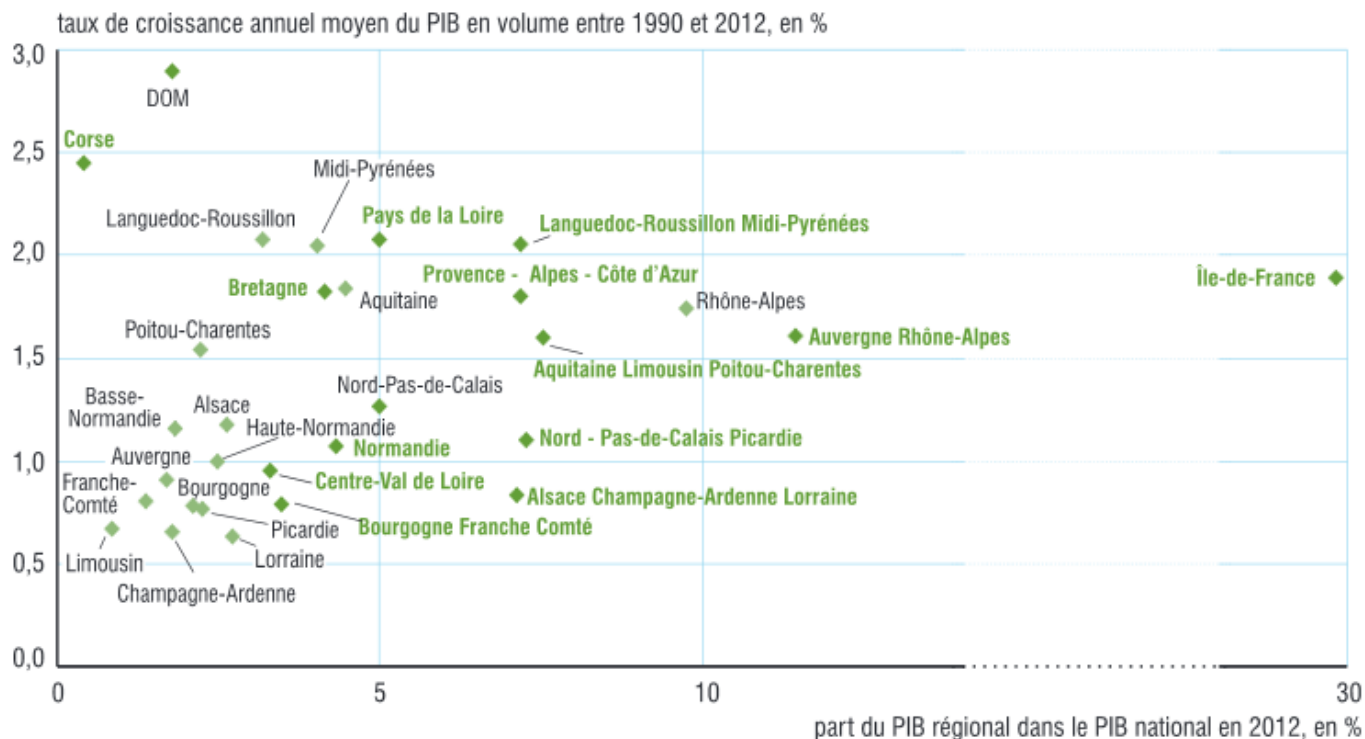
Évolution annuelle de 2007 à 2012



Les systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux



5. Poids des PIB régionaux dans le PIB national et taux de croissance des PIB régionaux en volume



Source : Insee, comptes régionaux, base 2010.

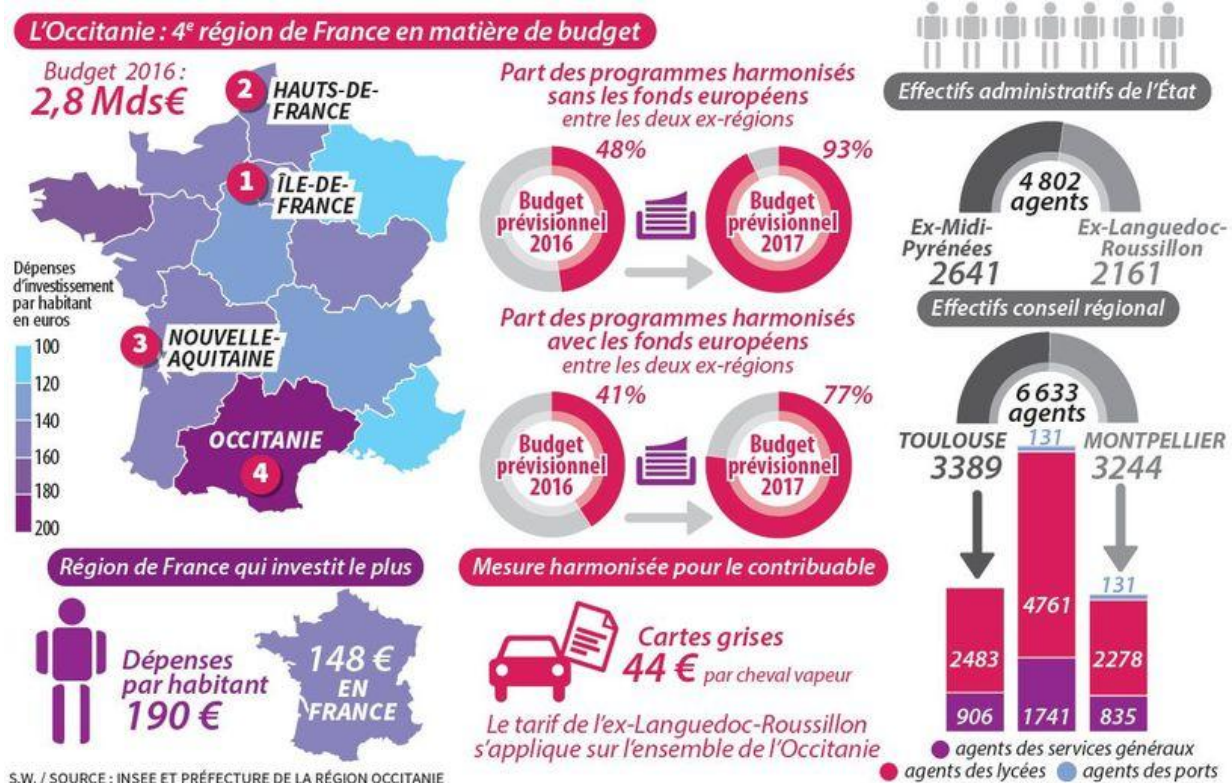
Article du midi libre :

<https://www.midilibre.fr/2017/11/20/occitanie-bilan-des-premiers-pas-de-la-nouvelle-grande-region,1590973.php>

Publié le 20/11/2017 à 10:42

La nouvelle région aura bientôt deux ans. Elle vit encore “un gros chantier” d’harmonisation des politiques publiques.

L’Occitanie a 2 ans. Et pas encore toutes ses dents. Il faudra du temps pour que la région, née le 1er janvier 2016, de la fusion entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, s’impose comme une évidence dans le paysage. Le conseil régional a mis en place un groupe de travail, baptisé “mission information-évaluation”, pour tirer les premiers bilans de cette union. “Nous sommes les seuls en France à avoir mis en œuvre ce suivi”, assure la majorité. Huit élus, tous bords confondus, se réunissent depuis le printemps.



Les “conclusions” sont positives, même s’il ne s’agit que d’un point d’étape : “Absence de rupture du service public (...) souci d’équité territoriale.” Bémol : l’opposition est loin de partager cet enthousiasme (lire ci-dessous). L’objectif de l’État, en actant ces fusions, était de donner aux Régions une “taille critique”. On est loin, ceci dit, du poids budgétaire des länder allemands ou des régions espagnoles.

Deuxième objectif de l’État : rationaliser la gestion des collectivités. Il visait 5 % d’économies d’échelle et de suppressions de doublons. Ce ne sera pas le cas au conseil régional, qui ne juge pas “pertinent le ratio de 5 %” dans la mesure où “les dépenses de fonctionnement représentent une part moins importante que pour les autres collectivités locales”. Tout juste pourrait-on parler, selon l’élue rapporteure de la mission, d’une très modeste optimisation. “10 M€ sur la mandature”, selon Marie-Thérèse Mercier, dont “2 à 3 M€ attendus sur des économies d’échelle en termes d’assurances”. La Région évalue le taux de dispositifs aujourd’hui harmonisés, c’est-à-dire communs aux habitants des deux ex-régions, à 95 %. L’ élu d’opposition Thierry Deville voit le chiffrage comme “un stratagème”. Dans le calcul d’harmonisation, sont inclus des dispositifs des contrats de plan État-Région alors que les contrats eux-mêmes sont encore rattachés aux anciens territoires. Et les fonds européens, eux aussi toujours distincts pour les deux ex-régions, sont sortis de ce calcul général.

Salaires revalorisés

.....

Les agents de la Région dépendent toujours de deux directions des ressources humaines (DRH), à Toulouse et Montpellier. L'harmonisation des régimes indemnitaires s'est faite à la hausse pour les catégories B et C (les plus faibles revenus) côté ex-Languedoc-Roussillon, autrefois moins bien lotis que leurs voisins. Les agents y ont souvent gagné "une dizaine d'euros par mois, voire une centaine dans le meilleur des cas", affirme le syndicaliste Christian Brothier (FO). "Côté pratique, poursuit-il, la fusion, c'est très compliqué, on va dire que c'est le début, le temps que la machine se rode", tout en reconnaissant qu'il n'y a "pas eu de mobilité géographique forcée".

Sont toujours en discussion la poursuite de l'harmonisation des régimes et les questions de temps de travail. Sur ce dernier point, la CGT et Sud manifesteront ce mardi à Toulouse et ce jeudi à Montpellier pour "infléchir la décision de la majorité de faire travailler plus les agents", sur fond de recommandations de la Cour des comptes.

Quant aux élus, la présidente Carole Delga défend sa décision, née de la campagne des régionales, de les faire siéger à Montpellier... Dans un parc des expositions qu'il faut louer, à hauteur de 60 000 € minimum à chaque session. "Est-ce bien raisonnable de vouloir agrandir ou construire un hémicycle sachant que le président de la République a annoncé la réduction des élus locaux ?", interroge-t-elle. Bref, si le nombre de conseillers régionaux (158) était divisé par deux, les hémicycles de Toulouse ou Montpellier pourraient faire l'affaire.

ARNAUD BOUCOMONT